

<b>COMMUNE DE CANOHÈS</b>	<b>COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 JANVIER 2019</b>
---------------------------	--

L'an deux mille dix-neuf et le mardi quinze janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

**Membres présents :** Mmes et MM. CHAMBON – FOURCADE - ALENDA – COLL BERMOND – TRILLES – ESCUDER SANCHEZ - QUINTA - VERNET - COPIN MEDINILLIA - GONZALES ALVAREZ – DE JESUS – DURUPT - TROUCHE JUSTAFRÉ – FRANCO - CLIMACO

**Pouvoirs :** A.LANGLAIS à D.FOURCADE – C.GENESTIER à ML.ALENDA – H.LOMPECH à F.ESCUDE SANCHEZ - D.HERRERA à G.TRILLES

**Absents :** JC. GODARD – L.COPIN - E. OURADOU – V. LEGROUX

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gilles TRILLES est désigné secrétaire de séance

### **DÉCISIONS DU MAIRE :**

2018-87 : Signature d'un contrat n° 20000900030 pour prestations DATA MAILING « nouveaux voisins » d'octobre 2018 à septembre 2019 avec LA POSTE.

2018-88 : Signature d'un contrat de prestation de sonorisation avec CJP Sonorisation pour le concert du groupe « Blue Jazz Group » à l'occasion du feu d'artifice le 26 juillet 2019 au stade de Canohès.

2018-89 : Signature d'un contrat d'engagement d'artistes pour un concert le vendredi 26 juillet 2019 à l'occasion du feu d'artifice avec le groupe « Blue Jazz Group » au stade de Canohès.

2018-90 : Autorisation de la Société Publique Locale à signer l'avenant n°1 au contrat de la Société DEKRA INDUSTRIAL pour les contrôles techniques relatifs à l'opération de réaménagement et d'extension du groupe scolaire, du restaurant scolaire et des locaux périscolaires.

### **Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 15 janvier 2019**

**DÉLIB 2019-01 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'EUROPE (PROGRAMME FEDER 2014-2020) POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ANNEXE JULIEN PANCHOT**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 14 janvier 2019,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la demande de subvention pour l'installation d'une chaufferie automatique au bois dans le cadre des travaux d'extension de l'école annexe Julien Panchot,

**DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès de l'Europe dans le cadre du programme FEDER 2014-2020 d'un montant le plus élevé possible,

**D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération,

**DE DIRE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2019 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°01

**DÉLIB 2019-01-1 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE LA RÉGION OCCITANIE POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ANNEXE JULIEN PANCHOT**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 14 janvier 2019,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la demande de subvention pour l'installation d'une chaufferie automatique au bois dans le cadre des travaux d'extension de l'école annexe Julien Panchot,

**DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès de la Région Occitanie d'un montant le plus élevé possible,

**D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération,

**DE DIRE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2019 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°01-1

**DÉLIB 2019-01-2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ANNEXE JULIEN PANCHOT**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 14 janvier 2019,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la demande de subvention pour l'installation d'une chaufferie automatique au bois dans le cadre des travaux d'extension de l'école annexe Julien Panchot,

**DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales d'un montant le plus élevé possible,

**D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération,

**DE DIRE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2019 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°01-2

**DÉLIB 2019-02 : DEMANDE DE FLÉCHAGE DU FONDS DE CONCOURS PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE SUR LA PPI VOIRIE 2019**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 14 janvier 2019.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la demande de fléchage du fonds de concours auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine sur la PPI voirie 2019,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de fonds de concours pour un montant de **35 097,50 €** auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

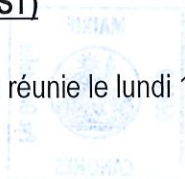
**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°02

**DÉLIB 2019-03 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE DANS LE CADRE DE LA PPI VOIRIE 2019 (BUDGET PÔLE GRAND OUEST)**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 14 janvier 2019.

Le Conseil Municipal décide :



**D'APPROUVER** les modalités de versement d'un fonds de concours d'un montant de 35 097.50 € du budget communal au budget de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine affecté à la PPI voirie 2019 de la commune au Pôle Grand Ouest,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser ce fonds de concours à Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

**DE DIRE** que les crédits afférents seront inscrits au budget 2019 à l'article 204151 de la section d'investissement.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°03

**DÉLIB 2019-04 : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE CADASTRÉ AO 378 SITUÉ 6 AVENUE DES SOUVENIRS**

**VU** l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 14 janvier 2019.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** l'acquisition de l'immeuble cadastré AO 378, situé 6 avenue des Souvenirs, d'une superficie de 82 m<sup>2</sup> pour un montant de 66 000 € hors frais de notaire et frais annexes,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente ainsi que toutes pièces afférentes au dossier,

**DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2019.

**VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRESENTÉS ET 1 ABSTENTION (M. FRANCO)**

Voir délibération n°04

**AFFAIRES DIVERSES**

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 57.



  
Jean-Louis CHAMBON